Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260604-2026_04_06_D_23-DE

Commune de Plénée-Jugon

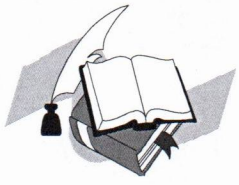
Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 4 juin 2026

*L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi **29 mai** à Vingt Heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur **Roland LUCAS, Maire**. Madame Marine CHARRA, Adjointe, a été désignée Secrétaire de Séance.*

Conseil du 04-06-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	06	04	23	00

Frais de Scolarité 2024-2025
Charges imputables aux enfants extra-communaux
Refacturation des Frais de Scolarité aux Communes de domiciliation

ÉLUS	23
PRÉSENTS MAXI	23
MANDANTS	00
ABSENTS	00
APTES A VOTER	23



CONVOCATION	29-05-2026
RÉUNION	04-06-2026
AFFICHAGE	09-06-2026
TRANSMISSION	09-06-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LUCAS Roland, Maire	Maire	01	32	1	0	0	
	HERVE Anne	1ère Adjointe	01	32	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	2ème Adjoint	01	32	1	0	0	
	DUQUENNE Hélène	3ème Adjointe	01	32	1	0	0	
	PANSART Rémi	4ème Adjoint	01	32	1	0	0	
	CHARRA Marine	5ème Adjointe	01	32	1	0	0	
	BOTREL Pierrick	6ème Adjoint	01	32	1	0	0	
	AUFFRAY Anne-Sophie	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	DUVAL Maxime	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	GUERIN Amélie	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	GUERIN Nicolas	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	JEANNEAU Gabriel	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	JOUAN Fabienne	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	LE HELLEC Danielle	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	LENORMAND Éric	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	OGIER Elodie	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	ONFRAY Florence	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	ONFRAY Pierre-Manuel	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
MINORITÉ	GOINGUENET Marie-Noelle	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	CORNILLET Colette	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
	SAMSON Gérard	Conseiller(e)	01	32	1	0	0	
DP-01	DÉCOMPTE PRÉSENTS				23	0	0	

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260604-2026_04_06_D_23-DE

Conseil du 04-06-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	04	06	23	00

Frais de Scolarité 2024-2025
Charges imputables aux enfants extra-communaux
Refacturation des Frais de Scolarité aux Communes de domiciliation

Rapporteur : Madame Hélène DUQUENNE, Adjointe,

Il est rappelé que le conseil dispose de la faculté de déterminer les frais de fonctionnement à réimputer en compte de tiers au droit des enfants extérieurs scolarisés au sein des établissements publics communaux.

Au titre de l'année scolaire 2025-2026, il est proposé d'appliquer le barème ci-dessous par référence à l'évolution annuelle des charges imputables.

A noter que lesdites charges concernent limitativement les enfants en provenance des communes qui ne disposent pas d'une école publique sur leur territoire. Sont également concernés les enfants de la classe ULIS.

Frais de Scolarité	2023-2024	2024-2025	2025/2026
Enfants Extérieurs	**710,56**	**724,77**	**+ 2% ▶ 739,27**

La charge de fonctionnement incombe à la commune de résidence des élèves concernés sans jamais appeler la contribution des familles.

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER l'imputation au compte de tiers, des frais supportés par la commune au droit des enfants extérieurs scolarisés au sein des établissements publics communaux dans le cadre de l'organisation concertée des inscriptions scolaires ;

D'APPROUVER le taux d'évolution des charges annuelles 2025-2026 par référence exceptionnelle au taux d'évolution du bouclier tarifaire, soit 2% ;

DE MANDATER Monsieur le Maire pour exposer aux communes de résidence, le mémoire annuel de la contribution scolaire à libérer.

Sens de la Décision				Approbation			Décompte des Suffrages				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
23	**23**	**00**	**00**	**23**	**00**	**00**	**23**	**00**	**23**	**23**	**00**

Le Maire,
Roland LUCAS,
Plénée-Jugon, jeudi 4 juin 2026

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
22640